

Le Puy-en-Velay, le 24 mai 2022

Monsieur Henri de Fontaines,  
Lieutenant-Colonel honoraire,  
Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je tiens à verser à l'enquête publique sur le projet d'aménagement de la zone d'activités de Bramard à Saint-Didier-en-Velay, mon avis sur ce dossier.

**LAURENT DUPLOMB**

Ce projet qui a fait l'objet de mûres réflexions avec les élus de la Communauté de communes Loire Semène, répond à la nécessité de conforter nos entreprises locales, mais aussi de développer et de dynamiser ce territoire.

SENATEUR DE LA  
HAUTE-LOIRE

Cette zone d'activités s'avère indispensable pour permettre aux entreprises qui en ont émis le souhait, de s'y implanter durablement. Elle représente un enjeu économique important pour les communes voisines, et contribue à l'attractivité de tout ce secteur.

Secrétaire de la Commission  
des Affaires Economiques

Ce projet participe à la nécessité de produire en France. Il permet non seulement, de contribuer à notre souveraineté, mais surtout, d'éviter à des produits de parcourir des milliers de kilomètres et d'accroître leur empreinte carbone au détriment de notre planète.

Membre de la Commission  
des Affaires Européennes

La création de cette zone d'activités permet de limiter l'ouverture des portes aux importations de produits qui ont un impact environnemental important avec le réchauffement climatique et qui, pour certains, ont une incidence sanitaire, puisqu'ils ne respectent pas nos normes françaises.


Je défends avec beaucoup de convictions ce dossier ; de nombreuses études ont été menées telles qu'une étude environnementale quatre saisons, une étude bruit ou encore une étude foncière et immobilière à vocation économique. Plusieurs scénarios ont été étudiés pour arriver aux derniers d'entre-eux en 2022, et qui s'ouvrent aujourd'hui sur l'enquête publique.

La Communauté de communes est consciente de l'impact que peut causer une zone d'activités. En ce sens, elle a développé de nombreuses mesures compensatoires forestières et environnementales élaborées avec le bureau d'étude environnement et les services de l'État. Parmi elles, on compte des hectares de boisement, des acquisitions foncières et la mise à disposition par la commune de 41 hectares permettant d'inscrire durablement les mesures compensatoires et de sanctuariser des îlots. Ces compensations seront soumises à un suivi de 50 années.



Je tiens à affirmer tout mon soutien à ce projet de développement économique, porté par Monsieur Emmanuel Salgado, maire de Saint-Didier-en-Velay, Monsieur Frédéric Girodet, Président de la Communauté de communes Loire Semène, ainsi que l'ensemble des élus du territoire de la Communauté de communes.

Je vous remercie par avance pour tout l'intérêt que vous porterez à ce projet qui nous tient à cœur et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Laurent Duplomb', is written over a light blue oval-shaped background.

**Laurent Duplomb**